Publié le : 17/11/2025

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 022-200056711-20251113-DE2025_117-DE

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 novembre 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le treize novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le sept novembre, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART (à partir de 20h54), M. Alexis POIDEVIN, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : M. Thierry LEBOUCHER a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN
M. Jean-Charles ORVEILLON a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
M. Jean-Pierre HERVÉ a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR
Mme Stéphanie FLÉGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

Absents : M. Pierre AUVRET, Mme Marie-Sergine BEZARD

Secrétaire de séance : Mme Malika TOUBLANC

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 15 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

- 2025-117-COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LE CHOIX DU CABINET SUR L'ETUDE JURIDIQUE DE L'ILOT DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

M. le Maire présente le compte-rendu de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 7 octobre 2025 à 10h afin de déterminer le choix d'une prestation d'assistance juridique pour la mise en œuvre opérationnelle du projet d'aménagement de l'îlot de l'ancienne gendarmerie. Les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé de suivre l'avis résultant de l'analyse des offres et de retenir la proposition de LGP AVOCATS (Brest) pour un montant de 14 475 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise M. le Maire à signer tous les documents liés à ce marché dont le titulaire est LGP AVOCATS et le montant est de 14 475 €.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS * Côtes d'Armor 22 *

Le secrétaire de séance, Mme Malika TOUBLANC

Toublanc